

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance spéciale du 16 février 2021

SÉANCE SPÉCIALE

Séance spéciale du Conseil de la Municipalité de Compton tenue le 16 février 2021 par visioconférence Zoom et diffusée simultanément sur le site web de la Municipalité, à compter de 19 h 30.

Sont présents à l'ouverture de la présente séance les membres du Conseil suivants :

Poste	Nom	Présence
Maire	Bernard Vanasse	Présent
District 01	Sylvie Lemonde	Présente
District 02	Danielle Lanciaux	Présente
District 03	Jean-Pierre Charuest	Présent
District 04	Marc-André Desrochers	Présent
District 05	Benoît Bouthillette	Présent
District 06	Réjean Mégré	Présent
Total: 7	Présence: 7	Absence: 0

FORMANT LE QUORUM DU CONSEIL MUNICIPAL SOUS LA PRÉSIDENCE DU MAIRE

Le secrétaire-trésorier et directeur général, monsieur Philippe De Courval, agit comme secrétaire.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Dépôt du certificat d'avis de convocation du secrétaire-trésorier
3. Période de questions
4. Octroi de contrats :
 - 4.1 Réfection du chemin de la Station
 - 4.2 Fourniture, transport et nivelage de gravier de chargement
 - 4.3 Fourniture, transport et nivelage de MG20 B – pierre fracturée à 100% sans sable
 - 4.4 Fourniture de matériel granulaire
 - 4.5 Location de camions à l'heure
5. Période de questions
6. Levée de la séance

1. Ouverture de la séance

Monsieur le maire, Bernard Vanasse, préside la présente séance.

2. Dépôt du certificat d'avis de convocation du secrétaire-trésorier

Le secrétaire-trésorier dépose le certificat de l'avis de convocation des membres du conseil pour la tenue de la présente séance.

3. Période de questions

4. Octroi de contrats :

4.1 Réfection du chemin de la Station

075-2021-02-16



No de résolution
ou annotation

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance spéciale du 16 février 2021



No de résolution
ou annotation

Considérant l'appel d'offres public lancé le 15 janvier 2021 pour le projet de réfection du chemin de la Station – travaux de voirie et de pavage;

Considérant que ce projet est admissible au *Programme d'aide à la voirie locale – volet redressement des infrastructures routières locales* (RIRL)

Considérant les soumissions reçues le 4 février 2021;

Considérant le rapport d'analyse des soumissions produit par la firme Exp en date du 8 février 2021;

Considérant que Sintra inc. est le plus bas soumissionnaire conforme;

Considérant la lettre du ministre des Transports reçue le 21 septembre 2020 confirmant une subvention de 934 188 \$ dans le cadre du *Programme d'aide à la voirie locale – volet redressement des infrastructures routières locales*;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Benoît Bouthillette
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Réjean Mégré**

IL EST RÉSOLU

- a. d'octroyer le contrat de réfection du chemin de la Station à Sintra inc., pour un montant de 957 000 \$ plus taxes (montant net de 1 004 730,38 \$);
- b. que le contrat soit financé par le budget des immobilisations 2021 pour un montant de 107 512 \$ et par le surplus non affecté pour la différence.

Adoptée à l'unanimité

cc : Sintra inc.
Travaux publics
Trésorerie

4.2 Fourniture, transport et nivelage de gravier de chargement

076-2021-02-16

Considérant que dans le cadre des travaux de rechargement de gravier sur certains chemins de la municipalité prévus pour l'année 2021, un appel d'offres public a été lancé le 25 janvier 2021;

Considérant que trois soumissions ont été reçues et analysées;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Danielle Lanciaux
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Benoît Bouthillette**

IL EST RÉSOLU

- a. d'octroyer à Couillard Construction, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat de fourniture, transport et nivelage de gravier de rechargement de 14 200 tonnes métriques de type MG20 B au coût de 17.50 \$/T.M. réparti comme suit : 10.50 \$ /T.M. pour le gravier, 6.00 \$ T/M pour le transport et 1.00\$/T.M. pour le nivelage, pour un montant total de 248 500 \$ plus taxes;
- b. que les deniers requis totalisant 248 500 \$ plus taxes soient puisés à même les disponibilités du budget 2021 du service « *Voirie municipale* ».

Adoptée à l'unanimité

cc : Les soumissionnaires
Travaux publics

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance spéciale du 16 février 2021



No de résolution
ou annotation

Trésorerie

4.3 Fourniture, transport et nivelage de MG20 B – pierre fracturée à 100% sans sable

077-2021-02-16

Considérant qu'un appel d'offres sur invitation a été lancé le 18 janvier 2021 auprès de quatre entreprises;

Considérant l'analyse des deux soumissions reçues;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Sylvie Lemonde
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Réjean Mégré**

IL EST RÉSOLU

- a. d'octroyer le contrat de fourniture, transport et nivelage de matériel granulaire MG20 B – pierre fracturée à 100 % sans sable à Couillard Construction, plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 20 \$ plus taxes la tonne pour une quantité estimée à 3 600 T.M. pour un total de 72 000 \$ plus taxes;
- b. que les deniers requis soient puisés à même les disponibilités du budget 2021 du service *Voirie municipale*.

Adoptée à l'unanimité

cc : Les soumissionnaires
Travaux publics
Trésorerie

4.4 Fourniture de matériel granulaire

078-2021-02-16

Considérant qu'une demande de prix sur invitation a été transmise le 19 janvier 2021 auprès de trois entreprises;

Considérant l'analyse des trois offres de prix reçues;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Benoît Bouthillette
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Réjean Mégré**

IL EST RÉSOLU

- a. d'octroyer le contrat de fourniture de gravier MG20-B pour une quantité variant entre 500 et 1500 tonnes métriques à Gravière Bouchard au coût de 9.95 \$ la tonne métrique;
- b. d'octroyer le contrat de fourniture de gravier 100-200mm pour une quantité variant entre 500 et 1500 tonnes métriques à Gravière Bouchard au coût de 13.20 \$ la tonne métrique;
- c. d'octroyer le contrat de fourniture de gravier MG56 pour une quantité variant entre 500 et 1500 tonnes métriques à Couillard Construction inc. au coût de 12.00 \$ la tonne métrique;
- d. que les deniers requis soient puisés à même les disponibilités du budget 2021 du service *Voirie municipale*.

Adoptée à l'unanimité

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance spéciale du 16 février 2021



No de résolution
ou annotation

cc : Les fournisseurs
Travaux publics
Trésorerie

4.5 Location de camions à l'heure

079-2021-02-16

Considérant qu'une demande de prix a été transmise le 19 janvier 2021 pour la location de camions à l'heure avec opérateur pour les travaux de voirie durant les saisons été-automne 2021;

Considérant l'analyse des trois offres de prix reçues;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Danielle Lanciaux
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Benoît Bouthillette**

IL EST RÉSOLU

- a. d'octroyer le contrat de location d'un camion 10 roues à Veilleux Mini-Excavation au taux de 80 \$ l'heure;
- b. d'octroyer, en fonction de l'article 7.1 du Règlement sur la politique de gestion contractuelle, le contrat de location d'un camion 12 roues à Veilleux Mini-Excavation au taux de 100 \$ l'heure;
- c. d'octroyer le contrat de location d'un semi-remorque 2 essieux à Transport Marcel Morin inc. au taux de 121.50 \$ l'heure;
- d. d'octroyer le contrat de location d'une remorque à déchargement ventral 2 essieux à Transport Marcel Morin inc. au taux de 121.50 \$ l'heure;
- e. les contrats ci-haut décrits sont octroyés en fonction des prix et des catégories de véhicules proposés selon leur disponibilité au moment où la municipalité en a besoin dans certains cas ou en fonction de travaux planifiés tout en considérant les plus bas soumissionnaires en premier et en demandant ensuite au 2^{ième} plus bas conforme et ainsi de suite;
- f. que le rapport d'ouverture des soumissions incluant la liste des fournisseurs soit annexé à la présente;
- g. que les deniers requis soient puisés à même les disponibilités du budget 2021 du service « *Voirie municipale* »

Adoptée à l'unanimité

cc : Les fournisseurs
Travaux publics
Trésorerie

5. Période de questions

6. Levée de la séance

La séance est levée à 19 h 39.

Bernard Vanasse
Maire

Philippe De Courval
Secrétaire trésorier
Directeur général

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance spéciale du 16 février 2021



Je, Bernard Vanasse, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

No de résolution
ou annotation

A large, empty triangular area defined by a horizontal line at the top, a vertical line on the left, and a diagonal line from the top-right corner to the bottom-left corner. This area is intended for recording the number of resolutions or annotations.